

## Colloque UNSA-CGC du 12 novembre 2008 : La souffrance au travail

Des syndicalistes confrontés sur le terrain à la souffrance au travail Comment "ne plus travailler la peur au ventre" ? Des syndicalistes ont témoigné mercredi à Paris de cas de stress, dépressions ou même suicides au travail de salariés qu'ils rencontrent dans leurs entreprises, afin de trouver des parades à "la souffrance au travail". "Cet été, on a connu 4 dépressions, 2 burn-out, un suicide évité de justesse et des conflits relationnels majeurs", explique Dominique Deconinck, délégué Unsa dans un grand groupe informatique, lors d'un colloque organisé à Paris par l'Unsa (syndicats autonomes) et la CFE-CGC. Précédemment, M. Deconinck avait été confronté au suicide d'un collègue. Chargé d'"installer une nouvelle version d'un logiciel qu'il connaissait mal", ce salarié a "très vite fait part de ses doutes, de ses difficultés à remplir sa mission, de ses angoisses face à la pression. Il a dit à son supérieur qu'il allait se suicider", raconte M. Deconinck. Quinze jours après avoir été retiré de sa mission, il s'est tué un dimanche à son domicile. Ses mails et les témoignages de collègues "ont démontré l'impact professionnel sur cet acte désespéré", explique le syndicaliste. Le comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) de l'entreprise, avec l'aide d'un médecin du travail, a obtenu que l'acte soit reconnu comme maladie professionnelle, ouvrant droit à réparation pour la famille de la victime. M. Deconinck pointe notamment la mise à disposition par l'employeur de téléphone et d'ordinateur portables, qui entraîne une "grande porosité entre vie professionnelle et vie personnelle", notamment chez les cadres, les plus confrontés au stress. "On reçoit des mails la nuit, la notion de temps de travail n'existe plus". Pour Gil Longuet (Unsa pharma), la maltraitance au travail est parfois "institutionnalisée". Dans son groupe pharmaceutique, à la faveur d'une réorganisation, la nouvelle direction a "éradiqué les cadres dirigeants", dont plusieurs sont en arrêts-maladies, ou ont "fait des tentatives de suicide". Médecin du travail et CHSCT ont fait des rapports "alarmants" sur les dépressions dans l'entreprise, dit-il, et son syndicat a mis en place un blog pour permettre aux salariés de s'exprimer. Selon l'inspection du travail, 25% des 120 cadres ont quitté l'entreprise en 2007. Dans la Fonction publique, Dominique Thoby (syndicat des enseignants Unsa) dénonce de son côté "l'isolement des salariés" et "la surdité de la hiérarchie". Ainsi, Patricia, professeur des écoles confrontée à un élève violent, a perdu le sommeil et l'envie de venir travailler, face à l'absence de réaction de sa hiérarchie. Elle a fini par appeler les syndicats à l'aide. "Il n'y a pas de lieu de paroles. Les médecins de prévention (équivalent des médecins du travail pour les fonctionnaires) sont "quasi-inexistants. On en compte un pour 20.000 agents", alors que "les pressions sont multiples", regrette Mme Thoby. Christophe Lefevre, délégué CFE-CGE dans une entreprise de réassurance, souligne que son entreprise a demandé à changer de médecin du travail lorsque celui-ci a rendu un rapport mettant en évidence une "forte augmentation de la souffrance au travail", et a refusé une expertise sur le stress qui n'était pas réalisée par ses propres experts. Les syndicalistes affirment que la situation est encore "pire" dans les PME et TPE qui n'ont pas d'instances représentatives du personnel, soit environ 90% des entreprises privées, selon la CFE-CGC.